



Cérémonie de signature de l'Accord de mise en œuvre du Programme du MCA-Bénin II avec la CEB

Conformément à l'Accord de Don entre le Millennium Challenge Corporation (MCC) et le Gouvernement du Bénin, la Communauté Electrique du Bénin (CEB) a été identifiée comme structure de mise en œuvre du 2ème Programme du Bénin pour le Millennium Challenge Account.

Le MCA-Bénin II informe le public qu'il sera procédé à la signature d'un Accord de Mise en Œuvre entre MCA-Bénin II et la CEB, le vendredi 18 mai 2018 à 09 heures au siège de la CEB à Lomé (Togo).

Cet Accord de Mise en Œuvre est un contrat entre ces deux structures pour définir les missions et les responsabilités qui incombent à chacune d'elle. L'objectif poursuivi à travers l'Accord est :

- d'obtenir la participation effective de la CEB à l'exécution des projets et,
- de pérenniser les acquis du Programme.

En vertu de cet Accord, la CEB contribuera à l'exécution de trois des quatre projets du Programme du MCA-Bénin II à savoir :

- Réformes des politiques et renforcement institutionnel ;
- Production d'Électricité ;
- Distribution d'Électricité ;

Suivant l'Accord, la CEB :

- participera à la réalisation et à la validation de différentes études ;
- contribuera à la mise en œuvre du projet de Renforcement du réseau électrique à Cotonou et dans d'autres villes du Bénin ;
- facilitera à la SBEE l'installation de son Centre National de Contrôle de la Distribution (Dispatching) sur le backbone à fibre optique de la CEB ;

Le MCA-Bénin aura quant à lui la responsabilité de renforcer les capacités humaines et matérielles de la CEB afin de la rendre plus opérationnelle dans l'accomplissement de sa mission.

Pour rappel, d'un montant de 403 millions de dollars dont 28 millions de dollars US de contribution de la République du Bénin, le Programme du MCA-Bénin II (2017-2022) est axé sur le développement de l'énergie électrique. L'objectif principal est de stimuler l'investissement privé à travers l'appui aux réformes institutionnelles et l'investissement dans la production et la distribution de l'électricité, ainsi que l'électrification hors-réseau (énergies renouvelables). Il s'agit à terme, de faire croître la production et la productivité des entreprises, de générer des possibilités économiques pour les populations du Bénin et d'améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics et sociaux par l'amélioration de la quantité et la qualité de la fourniture d'électricité au Bénin.

Contacts Presse : Karine GBAGUIDI KEREKOU Directrice de la Communication et des Relations Publiques au MCA-Bénin II
kbaguidi@mcabenin2.bj / Tél : +229 21 31 82 40